

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACQUISITION D'UN VELO À ASSISTANCE ELECTRIQUE OU D'UN KIT D'ELECTRIFICATION

Pays d'Iroise Communauté a pour objectif de promouvoir les circulations douces et de favoriser l'usage du vélo pour les loisirs comme pour les déplacements du quotidien. Cette intervention a pour but de réduire les pollutions atmosphériques liées à l'usage des véhicules à moteur thermique. A cette fin, elle accorde une aide à l'achat d'un équipement lié à un vélo électrique.

La Communauté de communes accorde une aide forfaitaire aux particuliers de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et de 100 € pour l'achat d'un kit d'électrification, sous les conditions suivantes :

- Être une personne physique et non une personne morale (entreprise, association, organisme...)
- Être majeur et demeurer sur le territoire de Pays d'Iroise Communauté au titre de sa résidence principale.
- Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 14 089 €/part fiscale l'année précédant l'achat ou être en situation de handicap
- Ne pas avoir déjà obtenu cette aide ou une aide similaire d'une commune au titre du foyer fiscal
- Faire la demande dans les 4 mois suivants l'acquisition de l'équipement

L'aide sera versée en une seule fois au bénéficiaire (une seule aide par foyer fiscal).

Nom et coordonnées du demandeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Adresse Mail :

Liste des pièces à fournir :

1. Le présent formulaire de demande d'aide dûment complété
2. La convention disponible sur www.pays-iroise.bzh/mon-quotidien/se-deplacer-2/a-velo
3. Une copie de la pièce d'identité (*recto et verso*)
4. Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (*facture d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau, attestation d'assurance, ou dernière quittance de loyer*)
5. Un relevé d'identité Bancaire (*RIB*)
6. Une copie de la facture d'achat du vélo électrique ou du kit d'électrification
7. Une copie du dernier **avis d'impôt** (*et non l'avis de situation déclarative*) OU un justificatif de la situation de handicap

Dossier complet à retourner par mail valery.winisdoerffer@ccpi.bzh ou par courrier à l'adresse :

Pays d'Iroise Communauté
Service mobilité
Zone de Kerdrïoual CS 10078
29290 LANRIVOARE

Ce formulaire existe aussi sur le www.pays-iroise.bzh, n'hésitez pas à faire votre demande en ligne : www.pays-iroise.bzh/mon-quotidien/se-deplacer-2/a-velo

Pour tout renseignement : 02 98 32 97 71 ou www.pays-iroise.bzh

La collecte des données à caractère personnel a pour seul but de permettre à Pays d'Iroise Communauté, responsable du traitement, de fournir le service et/ou les informations mentionnées sur le présent document. Seules les personnes habilitées par Pays d'Iroise Communauté pourront y accéder et elles seront conservées pour toute la durée d'application de la convention.

Dans le cadre des limites prévues par la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant, d'un droit de rectification et d'effacement de vos données, d'un droit d'opposition et de limitation aux traitements, en adressant votre demande par courriel à : rgpd@ccpi.bzh.